

Bonjour République du 14/01/2012

Des aides pour les séjours des enfants



ENFANCE. À l'occasion d'une rencontre dans les locaux des Pupilles de l'école publique (Pep) du Cher, le comité départemental de la Jeunesse au plein air (représenté par son président J.-Y. Bellynck et le trésorier Alain Audineau) a remis à René Duplaix, président des Pupilles de l'école publique, et Agnès Demaison, directrice, un chèque de 2.567 euros. Il correspond aux aides attribuées à l'issue des séjours en vacances de quarante-trois enfants du département. Ces jeunes, âgés de quatre à quinze ans, ont été accueillis dans un des quinze sites proposés par les Pep, pour des séjours de sept à quinze jours en bord de mer, à la montagne ou tout bonnement en région Centre, y compris dans le Cher.